

L'UNIVERSITÉ ROUMAINE, UNE BULLE SPÉCULATIVE ? SES RÉFORMES, DE LA LIBÉRALISATION AU NÉOLIBÉRALISME *

*MIHAI DINU GHEORGHIU, MARIUS LAZĂR,
ADRIAN NETEDU ET ZOLTÁN ROSTÁS*

Professeur à l'Université de Iași ; mihaidg@yahoo.fr
Professeur à l'Université de Cluj ; mlazar59@yahoo.com
Professeur à l'Université de Iași ; netedu_adrain@yahoo.com
Professeur à l'Université de Bucarest ; zoltan.z.rostas@gmail.com

RÉSUMÉ : Cet article examine les conditions d'imposition d'une logique marchande dans l'espace universitaire roumain, où se succèdent nombre de réformes visant la libéralisation politique des institutions, leur démocratisation et leur intégration dans les structures européennes. Les changements structurels observés concernent autant les actes législatifs, les frontières mouvantes entre universités publiques et privées, les hiérarchies entre domaines d'études que les rapports entre marchés internes et externes des études supérieures. Les différentes logiques - marchande, managériale et professionnelle - à l'œuvre dans ce champ sont analysées à partir de témoignages des acteurs porteurs des réformes, mais aussi de ceux qui s'y opposent ou qui les subissent. Plus particulièrement, il s'agit d'examiner les contributions des sociologues, voire des social scientists à la mise en œuvre des réformes comme à l'évaluation de leurs effets. Une série de figures statistiques présentés à la fin de l'article complète les données obtenues par entretiens, observation et questionnaires.

MOTS CLÉS : Réformes, enseignement supérieur, Roumanie, universités publiques et privées, marchés des études, experts, expertises, isomorphisme, déresponsabilisation de l'État, hiérarchies des domaines d'études et des disciplines

* Nous adressons nos remerciements aux évaluateurs et aux éditrices de ce numéro pour leurs observations et leurs suggestions.

En octobre 2010, l'Université Alexandru Ioan Cuza de Iași fêtait les 150 ans de sa création comme institution moderne, la première du pays, au moment de la formation du jeune État roumain¹. Les festivités commencèrent par un *Te Deum* à la cathédrale métropolitaine en centre-ville, en présence des membres du sénat de l'université et des étudiants². Après l'office religieux, ils traversèrent la ville à pied, avec les drapeaux des facultés et de l'Université, les sénateurs habillés en toge. À la fin de cette procession inhabituelle, sur les marches de l'Université, des acteurs ont interprété des personnages historiques – le prince Cuza, son ministre Mihail Kogălniceanu, le roi Carol – et lu leurs décrets fondateurs. La cérémonie et la convocation de l'histoire devaient rappeler ainsi aux habitants de la ville l'importance de l'institution qu'elle abrite et remonter le moral de ses membres dans une période de crise.

Si ce lien symbolique entre l'Université et l'État s'est maintenu dans la conscience collective, leurs rapports ont changé plusieurs fois dans l'histoire, et d'une manière accélérée pendant les dernières décennies. L'Université roumaine a dû affronter plusieurs défis majeurs après 1989. Le premier a été celui de l'apparition d'un grand nombre d'établissements privés, accusés d'avoir usurpé le nom d'université³ (ils sont qualifiés de « fabriques de diplômes ») et menaçant les ressources et l'intégrité des universités publiques. Le second défi a été le résultat du retrait progressif de l'État de l'économie et du désajustement des

1. Une académie princière, « Academia Mihăileană », avait existé entre 1835 et 1847 à Iași, première institution d'enseignement supérieur en langue roumaine, transformée en 1847 en lycée de langue française par les autorités russes d'occupation de la Moldavie de l'époque.

2. Le sénat universitaire comprend les représentants des enseignants et des étudiants de chaque faculté, élus par leurs collègues. Il valide les règlements (élaborés par ses commissions), le budget de l'université, l'organisation des concours de recrutement, etc. Dans les années 2000, des conseils d'administration (CA) ont été organisés dans les universités, représentant le « pouvoir exécutif » et ayant comme membres le recteur et les vice-recteurs, les doyens, le directeur administratif général de l'université et un représentant des étudiants.

3. Le nom d'université s'est imposé après 1989 pour désigner des institutions d'enseignement supérieur intitulées auparavant « instituts » (polytechnique, de médecine, des arts...), à vocation technique ou spécialisée. La multiplication des « universités », en nombre d'établissements et diversité de profils, a eu comme effet secondaire l'indifférenciation des institutions et l'effacement de la spécificité des études dans une université « classique », avec ses attaches symboliques à l'universel.

rapports qui existaient précédemment entre « les titres et les postes », obligeant l'Université à se positionner sur le nouveau « marché du travail ». D'autres défis, plus récents, sont directement liés au « processus de Bologne » et à son interprétation par des acteurs nationaux : l'évaluation systématique des universités et des disciplines, leur classement selon leurs performances et leur « qualité ». Introduites la veille de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne (2007), ces réformes devaient signifier une bonne volonté politique et faciliter l'intégration européenne du pays. Cependant, elles ont donné lieu à des lectures contradictoires qui ont opposé adeptes et critiques des réformes à la fois sur les conditions de leur introduction et sur l'évaluation de leurs effets.

Plusieurs travaux dressent un état des lieux de l'enseignement supérieur et de ses métamorphoses, souvent par la loupe des disciplines spécialisées. Plus récemment, des rapports ont été produits par des organismes habilités, complétant et actualisant l'information disponible. Cependant, cette information reste lacunaire et son traitement problématique⁴. Faire de l'Université son objet de recherche n'est pas sans risque ; Pierre Bourdieu l'avait rappelé opportunément dans son introduction à *Homo academicus*, son « livre à brûler » de 1984. Ceux qui écrivent sur l'Université sont le plus souvent eux-mêmes des universitaires et les analyses proposées impliquent, à des degrés divers, des prises de position. Objet d'études, l'université est en même temps un enjeu de luttes dans plusieurs champs, économique, politique, académique.

Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes proposé de l'approcher dans un effort d'explicitation et d'analyse critique qui devrait lui apporter plus de lisibilité et de réflexivité. Une dizaine d'entretiens approfondis a été ainsi réalisée avec des professeurs des universités de Bucarest, Cluj et Iași, ainsi que des chercheurs et des experts en politiques de l'éducation, ce qui nous a permis de reconstituer la chronologie des réformes et de recueillir des observations avisées : un ancien ministre de l'Éducation, considéré comme le véritable promoteur des réformes dans le cadre du processus de Bologne, des recteurs

4. Nous faisons plus particulièrement référence ici aux rapports produits par la Commission d'analyse de l'éducation, constituée sous le patronage du président de la Roumanie (*România educației*, 2007) et par le Conseil national pour le financement de l'enseignement supérieur (UEFISCDI-CNFIS, 2013). Ce dernier signale les lacunes de l'information disponible sur le nombre d'étudiants et d'enseignants, comme sur la part du PIB consacrée à l'enseignement supérieur en Roumanie.

(présidents d'université), vice-recteurs (dont celui de la Central Europe University – CEU – de Budapest) et doyens, anciens ou en fonction, ainsi qu'un ex-directeur de département du ministère de l'Éducation au début des années 1990 figurent parmi nos interviewés. Nous avons également exploité des entretiens menés dans le cadre d'autres enquêtes portant sur des problématiques proches (la mobilité internationale des étudiants et des enseignants, les « centres d'excellence » en sciences sociales). Nous avons en outre réalisé un sondage d'opinion sur les effets des « réformes Bologne » parmi les enseignants de deux grandes universités publiques. 121 enseignants des universités de Cluj (63) et de Iași (58) ont répondu à un questionnaire diffusé en ligne. S'il ne peut pas être considéré comme représentatif du corps enseignant de ces établissements, cet échantillon fournit des informations qui méritent attention et analyse. Nous avons croisé par la suite les réponses obtenues en entretien et par questionnaires avec des observations sur nos propres institutions conduites au quotidien sur une longue durée.

Les universités roumaines se sont graduellement engagées sur différents « marchés », bien avant que le statut d'université entreprise (« entrepreneuriale ») leur soit prescrit par les réformateurs. Les guillemets attirent ici l'attention sur la polysémie des mots employés, dont certains ont été récupérés par la littérature managériale consacrée aux universités. Pour l'un des artisans de ces réformes, l'espace académique serait divisé en « trois marchés pertinents » – celui des consommateurs, celui de la réputation et celui du travail scientifique – sur lesquels l'université roumaine « opère » (Miclea, 2006). S'il est en effet nécessaire de s'intéresser à la diversité des rapports entre le « public » et le « privé » dans cet espace, il faut se rappeler que le statut des universités privées a dû faire l'objet de réglementations successives, les frontières qui les séparent des universités d'État n'étant pas toujours claires. Il est tout aussi nécessaire de distinguer plusieurs catégories de changements, les premiers ayant eu lieu juste après 1989, classés dans l'ordre de la libéralisation de l'encadrement politique de l'université et du contrôle idéologique exercé par le parti unique, disparu en 1990. Il s'agit notamment de l'adoption de chartes proclamant l'autonomie des universités, de la libéralisation économique intervenue progressivement et de l'adoption de réformes suivant des modèles d'importation, par « isomorphisme institutionnel ». Considérer l'évolution des réflexions sur l'institution universitaire suppose aussi d'enregistrer

les principales tensions entre des modèles opposés ou des formes de résistance aux réformes. Ces tensions peuvent être décrites en fonction des trois logiques concurrentes analysées par Freidson (2001), à savoir la logique professionnelle, fondée sur l'autonomie et l'autorégulation, la logique du marché (et du « marché du travail »), où les universités sont considérées comme des prestataires de services à des clients, et la logique managériale ou bureaucratique, celle des rationalisations des coûts et des moyens. L'identité de l'institution et celles de ses professions sont en jeu.

Dans un premier temps, nous évoquerons les conditions d'imposition d'une logique marchande dans l'espace universitaire roumain, dans un contexte de réformes successives visant la libéralisation politique des institutions, leur démocratisation et leur intégration dans les structures de l'UE. Les changements structurels étudiés concernent autant les actes législatifs, les frontières mouvantes entre universités publiques et privées, les hiérarchies entre domaines d'études que les rapports entre marchés internes et externes des études supérieures. Dans un deuxième temps, nous analyserons les différentes logiques – marchande, managériale et professionnelle – à l'œuvre dans ce champ à partir des témoignages des acteurs porteurs des réformes et de ceux qui s'y opposent ou les subissent. Plus particulièrement, nous entendons examiner les contributions des sociologues, voire des *social scientists* à la mise en œuvre des réformes comme à l'évaluation de leurs effets. Une série de figures statistiques présentés à la fin de l'article complète les données obtenues par entretiens, observation et questionnaires.

1. LES MARCHÉS DE L'UNIVERSITÉ

Au début des années 1990, la libéralisation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur et l'autonomie de ses orientations ont été les premières revendications satisfaites au niveau des établissements eux-mêmes, simplement entérinées par les premiers gouvernements « révolutionnaires ». Le régime Ceașescu avait pratiqué une politique malthusienne dans les années 1980, aussi bien à l'égard de l'admission des étudiants (sélection stricte et contrôlée, « élitiste ») que de la ges-

tion des carrières des enseignants⁵. La multiplication de l'offre d'études après 1990 répondait à une demande insatisfaite des années antérieures. En même temps, elle a facilité le recrutement de jeunes enseignants et la promotion rapide des personnes en poste sans modification majeure de l'ordre professionnel et hiérarchique dans les universités.

Celles-ci ont joué un rôle inattendu dans l'apparition d'un secteur privé de l'économie. La privatisation précoce et rapide survenue dans certains domaines de l'enseignement supérieur permettait la régularisation de certaines pratiques auparavant tenues pour illicites (les « consultations », *meditațiile*) bien que plus ou moins tolérées. Véritables « classes préparatoires » organisées au domicile des enseignants, certaines ont émergé du « marché noir » pour monter en grade en tant qu'universités privées. Une très grande partie des étudiants de ces établissements privés est concentrée dans les premières années d'étude et dans les filières par correspondance, faisant office de voies de passage vers l'université publique, orientations renforcées depuis l'introduction du système L-M-D (voir figures en annexe).

Selon certaines estimations, le nombre d'universités privées était supérieur à 250 au début des années 1990 (Coman, 2003) et a ensuite décliné en raison des critères d'accréditation imposés par la loi dès 1993 : elles n'étaient plus que 84 en 2000 et 51 en 2012 ; les derniers chiffres correspondent au nombre d'établissements ayant obtenu une autorisation, fût-elle provisoire, de fonctionnement (UEFISCDI-CNFIS, 2013). L'histoire récente et peu glorieuse des universités privées permet de comprendre certains mécanismes de formation des nouvelles classes moyennes pendant une période de mobilité sociale accélérée, ainsi que l'enrichissement personnel de certains de leurs fondateurs, également devenus des personnages politiques influents (Mihăilescu & Rostaș, 2007 ; entretien avec B., chercheur).

5. Une tension permanente s'est manifestée tout au long de la période communiste entre les critères politiques et les critères « méritocratiques » de sélection des étudiants. Si dans un premier temps la logique de la « lutte des classes » imposait des restrictions aux descendants des « exploités » (CAZAN & PAȘCA, 2013), par la suite, le recrutement des étudiants, tout en restant sous contrôle politique, était devenu de moins en moins accessible aux descendants des paysans et des ouvriers (CAZACU, 1991).

La commercialisation des études a peu à peu contaminé les universités d'État dont le nombre a légèrement augmenté, de 49 à 57, pour rester constant jusqu'à nos jours. Les secteurs public et privé de l'enseignement supérieur n'ont jamais été complètement séparés, partageant une partie de leur corps enseignant et des étudiants. À la fin des années 1990, les universités d'État ont ouvert leurs portes à des étudiants payant des droits d'inscription – ils n'avaient pu être admis sur les quotas subventionnés – et ont ainsi soustrait aux universités privées une part de leur public. En 2009, ces droits représentaient en moyenne 65 % du budget des universités publiques. Les plus grandes d'entre elles ont considérablement augmenté leurs effectifs et ouvert des succursales locales. L'Université Babeş-Bolyai de Cluj, la deuxième du pays, qui accueillait près de 6 000 étudiants en 1990, inscrits dans sept facultés, en comptait 45 000 dans vingt facultés en 2005, la part des droits d'inscription dans son budget ayant été multipliée par huit en dix ans (Miclea, 2006)⁶. De la sorte, la concurrence pour les ressources était engagée non plus entre les universités publiques et les universités privées mais entre les universités publiques elles-mêmes dans la mesure où leur financement dépendait tant du nombre d'étudiants inscrits que de leurs « fonds propres », partiellement alimentés par les droits d'inscription.

Les universités, de plus en plus dépendantes de ce marché évanescant, étaient de surcroît dans l'impossibilité d'en mesurer les conséquences. Une analyse rétrospective récente atteste d'une « évolution négative » du financement « de base » (assuré par le ministère de l'Éducation) de 2003 à 2012 (UEFISCDI-CNFIS, 2013). Le financement par étudiant (*per capita*) a diminué de 7 % ces dix dernières années, malgré une légère augmentation en 2008-2009, alors que les effectifs étudiants ont plus que doublé en l'espace de cinq ans, passant de 301 878 en 2003 à 650 247 en 2008 (UEFISCDI-CNFIS, 2013, p. 17) (voir Figure 1 en annexe). Leur baisse rapide depuis 2008 s'explique par la diminution constante de la natalité après 1989 mais elle peut également être attribuée au changement du mode d'évaluation des universités qui a affecté plus particulièrement les universités privées (voir Figure 5 en annexe).

6. Le rapport entre le nombre de places subventionnées attribué par le ministère de l'Éducation (« *la buget* ») et le nombre de places payantes (« *la taxă* ») varie d'un établissement à un autre, ainsi qu'entre départements, niveaux d'études, etc.

Une part accrue du financement a été réservée aux « indicateurs de qualité » qui représentent actuellement 30 % de l'ensemble :

Le décalage croissant entre les dépenses enregistrées au niveau national pour l'éducation dans l'enseignement supérieur et les sommes allouées au financement de base des universités publiques montre que les universités engagent des fonds propres considérables. De toute évidence, le montant de la dotation publique est largement inférieur aux besoins réels du système universitaire, complété par des ressources occasionnelles.

UEFISCDI-CNFIS, 2013, p. 12.

Les « fonds propres » proviennent essentiellement des droits payés par les étudiants, des projets de recherche financés par des fonds européens non remboursables ainsi que des revenus liés aux activités commerciales des universités⁷. Les projets financés par des fonds européens (en particulier dans le cadre du programme POSDRU – Programme opérationnel sectoriel pour le développement des ressources humaines) constituent une part importante de ces ressources mais ils sont irréguliers et obligent parfois les universités à s'endetter pour assurer une certaine continuité de leurs activités (des retards de paiement de plusieurs mois sont fréquents)⁸.

Selon les derniers chiffres disponibles, 57 universités publiques et 51 universités privées détenant une autorisation provisoire de fonctionnement étaient enregistrées en Roumanie en 2012. Le total des étudiants inscrits s'élevait à 539 852 dont près de 400 000 dans les universités publiques. Les enseignants étaient au nombre de 28 365, pour leur grande majorité (85 %) dans l'enseignement public. Si la privatisation

7. S'il est apparemment impossible de calculer la part du PIB investie dans l'enseignement supérieur roumain, une estimation réalisée en 2010 donnait 1,4% du PIB comme dépenses publiques pour cette forme d'enseignement (UEFISCDI-CNFIS 2013).

8. *Le Programme opérationnel sectoriel de développement des ressources humaines*, lancé en 2007 par le ministère roumain du Travail, de la Famille et de l'Égalité des chances, était destiné à la mise en œuvre de l'assistance financière de l'Union Européenne par l'intermédiaire du Fond Social Européen. Le soutien des études doctorales et post-doctorales s'inscrit dans le premier « axe prioritaire » de ce programme, « Éducation et formation professionnelle à l'appui de la croissance économique et du développement de la société fondée sur la connaissance » (pour l'absorption des fonds européens dans les universités roumaines voir Mitrea, 2013).

partielle des études supérieures au début des années 1990 semble à première vue avoir profité aux universités publiques⁹, elle est néanmoins tenue pour responsable de les avoir détournées de leur mission. En effet, la logique du marché s'y est manifestée de plusieurs manières : par la place accordée aux droits d'inscription, par l'introduction de critères de « qualité » dans l'évaluation des enseignants afin d'encourager leurs activités de recherche et par l'entrée des étudiants sur le marché du travail pour financer leurs études. Malgré la diversification des ressources, les universités semblent menacées par l'instabilité de ces marchés et se retrouvent en position de concurrence renforcée pour s'approprier les ressources « de base » du budget. Cela étant, l'Université n'est pas devenue une entreprise en dépit de l'injonction permanente à privilégier les travaux pratiques et la recherche appliquée.

Les changements structurels introduits ne concernent pas uniquement le financement. L'apparition des universités privées au début des années 1990 avait surtout satisfait une demande d'études en droit, en économie et, dans une certaine mesure, en sciences humaines et sociales. Dans les années 2000, une inversion des évolutions constatées pendant la décennie précédente peut être notée : les effectifs d'étudiants en économie et sciences humaines et sociales diminuent tandis que la médecine et les formations d'ingénieurs progressent (légèrement). Ce sont les études les plus longues qui connaissent les hausses les plus significatives (par exemple, la médecine : + 5,5 %). On remarque donc un effacement des différences entre le public et le privé mais l'on peut, par ailleurs, se demander si le déséquilibre qui perdure entre les marchés du travail intérieur et extérieur n'est pas la principale explication du choix préférentiel des formations de longue durée (cf. Figures 7 et 8 en annexe).

2. L'EXPERTISE ENTRE LOGIQUE BUREAUCRATIQUE ET LOGIQUE PROFESSIONNELLE

Trois textes législatifs importants ont été adoptés dans les années 1990 : la loi 88 de 1993 sur l'accréditation des institutions d'enseigne-

9. Pour Adrian Neculau, ancien vice-recteur de l'université de Iași et président de commission de spécialistes du ministère roumain de l'Éducation, la mise en œuvre des réformes inspirées par Bologne représentait une « privatisation dissimulée » de l'enseignement supérieur d'État et la transformation de l'université en une « bourse où l'on vend et l'on achète des titres » (NECULAU, 2011, pp. 36-39).

ment supérieur et la reconnaissance des diplômés ; la loi 84 de 1995 sur l'enseignement ; et la loi 128 de 1997 sur le statut du personnel enseignant. L'inscription dans le « processus de Bologne » est ainsi intervenue à la fin d'une période de transition politique et économique suite à l'accumulation d'une série de contraintes contradictoires. Confrontée à l'émergence d'un marché des « biens éducationnels » imputable à l'apparition d'une offre privée d'enseignement supérieur et à un énorme accroissement de la demande, l'ancienne université d'État devenue publique (Florian, 2011) a dû appliquer des stratégies promotionnelles à la fois par rapport à ses concurrents privés (les nouvelles universités, discréditées en tant que « fabriques de diplômés ») et aux grandes institutions internationales (Banque mondiale, OCDE, Commission européenne...) aptes à lui assurer ressources et reconnaissance. L'université a dû s'imposer sur des fronts opposés compte tenu de la « massification » de la demande d'études dans des conditions de pénurie aggravées et face aux obligations de performance (d'« excellence ») exigées par la logique de différenciation sur le marché interne et international.

L'évolution législative de 1995 à 2011 (année de la loi la plus récente sur l'Éducation nationale), plus spécialement la loi des « consortia universitaires » de 2004, a encouragé l'intégration des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, visant la transformation des universités en « organisations dynamiques orientées vers des activités pratiques de recherche appliquée » (Florian, 2011). Le Conseil national pour l'évaluation et l'accréditation académiques (CNEAA, remplacé depuis 2005 par l'ARACIS, l'Agence nationale pour l'assurance de la qualité de l'enseignement supérieur) a mis progressivement en place un processus d'expertise en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres organismes internationaux, ce qui a conduit à une diminution significative du nombre des universités privées¹⁰. La création d'autres organismes comme le Conseil national pour le financement de l'enseignement supérieur (CNFIS) ou le Conseil national pour la recherche scientifique dans l'enseignement supérieur (CNCSIS)¹¹, soutenus par la

10. Voir l'article de Ioana Cîrstocea dans ce dossier.

11. Le CNFIS et le CNCSIS font partie de l'UEFISCDI, l'Unité exécutive pour le financement de l'enseignement supérieur de la recherche, du développement et de l'innovation (anciennement UEFISCSU, Unité exécutive pour le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique universitaire), institution fondée en 2000 et subordonnée au ministère de l'Éducation et de la Recherche

Banque mondiale et le Fond social européen, devait renforcer l'orientation politique vers la convergence avec les réformes européennes sous le signe de Bologne, l'augmentation de la part de l'autofinancement des universités et l'introduction des indicateurs de qualité. Il n'était toutefois pas question d'affaiblir le contrôle exercé par le ministère de l'Éducation – un centralisme qui rappelle celui qui existait déjà avant 1990 (Miroiu, 2005 ; Florian, 2011).

L'adoption de savoir-faire d'institutions étrangères spécialisées¹² a contribué à l'émergence de ce champ de l'expertise. Les missions des différents organismes constitués et réorganisés à partir des années 1990 étaient à la fois d'ordre normatif par rapport à un marché intérieur libéralisé et d'ajustement par rapport au marché international globalisé et aux institutions œuvrant à ses régularisation et régulation (Banque mondiale, UNESCO, OCDE, FMI, EUA...). L'inscription dans le processus de Bologne, intervenue dans ce cadre, comme dans la perspective de l'Espace européen de l'enseignement supérieur était l'expression d'un consensus politique ciblant l'adhésion de la Roumanie à l'UE (en 2007). Elle pouvait bénéficier de structures déjà en place et d'une expertise professionnalisée (notamment celle du Centre européen pour l'enseignement supérieur de l'UNESCO, le CEPES, opérant à Bucarest depuis 1972).

2.1. DES EXPERTS AU SERVICE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Si les représentants de plusieurs disciplines et institutions ont participé à l'émergence du champ de l'expertise académique, la contribution des sociologues et des *social scientists* au sens large se fait remarquer. Présents en tant qu'experts et/ou responsables de ces nouvelles structures ou des institutions réformées, leurs publications sont venues appuyer ou justifier les réformes, en fonction des conjonctures politiques ou économiques, mais aussi en réponse aux demandes spécifiques formulées par des organismes internationaux (Malița, 2003 ; Marga, 2003 ; Miclea, 2003 ; Mihăilescu, 2003 ; Miroiu, 2007). Parmi ces travaux, certains prétendent arriver à une modélisation du système (MEC).

12. On peut évoquer ici les échanges entre l'organisme roumain, le CNEAA, et son partenaire français, le CNE, le « Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel », auxquels ont succédé l'AERES, « Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur », en France, et l'ARACIS, en Roumanie.

universitaire roumain (Păunescu, Miroiu & Vlăsceanu, 2011). Pour la plupart de ces auteurs, le travail d'expertise précède ou suit une carrière dans l'appareil administratif, parfois en lien avec des activités d'avant 1989 rarement mentionnées¹³. La présence des sociologues peut s'expliquer par la survie marginale de la discipline pendant les années 1970-1980, par un attachement « historique » de la sociologie roumaine à la réforme sociale¹⁴ et par des aspirations individuelles et

Encadré n°1

RÉFORMATEURS, EXPERTS ET ENSEIGNANTS

Nous avons désigné comme « réformateurs » les membres du corps enseignant qui ont participé aux réformes soit comme instigateurs (en qualité de ministres de l'Éducation, de membres de commissions parlementaires, etc.), soit comme responsables de leur mise en œuvre (directeurs de services au ministère de l'Éducation, recteurs, vice-recteurs, doyens, etc.). Les fondateurs des universités privées en font inévitablement partie, dans la mesure où ces institutions ont joué un rôle important dans la transformation de l'espace académique national. Dans cette catégorie hétérogène constituée *ad hoc*, une distinction est nécessaire entre « élus » (recteurs, doyens, etc.) et « nommés » (ministres, secrétaires d'État, membres des commissions...) parmi les occupants de positions de décision dans les différentes structures de l'espace académique. Souvent membres d'un parti politique, ils constituent une « clientèle politique » ou une « réserve de cadres ». Dans le cas des « experts », distinguer logique professionnelle et logique politique n'est pas toujours une opération facile, comme on a pu l'observer dans le choix des membres des différentes commissions* ou dans le choix des divers « évaluateurs », censés être « neutres » dans leur jugement.

* Les décisions contradictoires des différentes commissions appelées en 2012 à juger les accusations de plagiat portées contre la thèse de doctorat en droit du Premier-ministre, Victor Ponta, illustrent l'instrumentalisation politique de l'expertise scientifique.

13. Les parcours de tous les réformateurs ne présentent cependant pas de bifurcations aussi radicales comme celui d'Aurelian Bondrea, ancien recteur de la plus grande université roumaine privée, Spiru Haret, et ex-directeur du service des cadres du ministère de l'Éducation sous Ceaușescu. Pour une présentation de son parcours voir Cioflânca (2009).

14. Dans la tradition de Dimitrie Gusti (1880-1955), fondateur de l'École roumaine de sociologie.

institutionnelles qui ont existé parmi les membres de la communauté restreinte des sociologues déjà avant 1989¹⁵.

Un article récent résume d'une manière assez pertinente les objectifs des réformateurs roumains, s'appuyant sur leurs publications et sur des entretiens, dans une perspective comparative « des politiques d'enseignement supérieur en Europe centrale et de l'Est » (Dobbins & Knill, 2010). La Roumanie apparaît à ces deux auteurs comme « un exemple parfait d'isomorphisme » grâce au « changement paradigmatique » qui a fait diminuer le rôle de l'État, à l'introduction des frais de scolarité selon des pratiques américaines et à l'établissement d'un mode de gouvernance axé sur le marché (*ibid.*, p. 44-45). Les réformateurs se définissent eux-mêmes par opposition à une « oligarchie académique », qui aurait la nostalgie du modèle universitaire humboldtien d'avant-guerre. Le processus de Bologne est décrit comme la véritable clef du succès qui a permis à la Roumanie de se rapprocher de l'Europe et a renforcé l'autonomie universitaire en décentralisant les décisions au niveau des gestionnaires des universités (position du recteur renforcée notamment dans l'allocation des fonds basée sur la performance) (*ibid.*, p. 46)¹⁶.

La présence d'experts étrangers au moment de l'élaboration des programmes de réformes et la formation d'experts internes, consultants des nouveaux organismes d'expertise, par des stages à l'étranger ont beaucoup contribué à la mise en place du dispositif d'évaluation. La création d'une demande en expertise n'est pas liée cependant à la seule apparition des universités privées¹⁷. L'internationalisation des études, les programmes de mobilité, la migration des étudiants et des ensei-

15. Il serait utile de regarder de plus près le passage du positivisme politiquement orienté de la sociologie marxiste au néoinstitutionnalisme, à la théorie du *rational choice* ou au *benchmarking* des performances académiques.

16. L'isomorphisme institutionnel qui est glorifié ici comme « la volonté des décideurs roumains d'imiter les pratiques de l'Ouest – et surtout des pays anglophones » (p. 46) rappelle une théorie d'inspiration libérale d'avant la guerre, le « synchronisme » d'Eugen Lovinescu (1881-1943). Sa « théorie du synchronisme », elle-même inspirée par la « théorie de l'imitation » de Gabriel Tarde, préconisait l'adoption par la Roumanie des institutions occidentales dans la perspective de la modernisation du pays : par la « synchronisation » culturelle et politique, le décalage qui séparait la Roumanie sous-développée de l'Europe capitaliste pouvait être rattrapé.

17. La privatisation a très peu touché les niveaux inférieurs de l'enseignement.

gnants au-delà des frontières nationales ont contribué à la diversification de leurs parcours. Des programmes européens, TEMPUS avant ERASMUS, leur étaient consacrés, mais aussi divers programmes nationaux (Fulbright, les programmes de mobilité du ministère français de la Francophonie avant la mise en place de l'AUF) ou privés, comme le réseau de la Fondation Soros, qui a installé sa propre université, Central European University, à Budapest (Gheorghiu, 2004 ; Guilhot, 2004), ont joué un rôle exceptionnel. Dans certaines filières, le passage par une grande université étrangère ou un centre d'excellence (Gheorghiu, 2004, 2010) est devenu une condition pour réussir sa carrière académique. En même temps, cette mobilité a encouragé l'inscription dans des réseaux de recherche et la participation à des projets européens, dont le financement est devenu un chapitre budgétaire important des universités publiques et a renforcé des formes de dépendance par rapport aux marchés extérieurs (voir le programme européen POSDRU pour le développement des ressources humaines, déjà évoqué)¹⁸.

L'observation de l'intérieur de ces mécanismes d'import-export de l'expertise peut faire apparaître comment les dons distribués par des organismes internationaux comme la Banque mondiale en tant qu'« aides au développement » se sont fait rembourser sous forme d'achat d'expertise du même organisme par le pays bénéficiaire des aides, pour des montants quasi équivalents. De même, la signature des contrats d'expertise avec un des organismes habilités (la Banque mondiale, mais pas seulement) sert essentiellement à légitimer le travail des experts internes (nationaux), « couverts » par des firmes internationales, qui font en fin de compte une expertise déléguée.

2.2. UNE ÉCRITURE PERFORMATIVE :

LES RAPPORTS D'EXPERTISE ET LEURS ENJEUX

La production de rapports d'évaluation et d'expertise (ou d'audit) offre la possibilité d'observer l'évolution dans le temps du dispositif d'évaluation et, d'une certaine façon, d'évaluer les évaluateurs. Nous prenons ici deux exemples, le premier illustrant une volonté de rupture et de réforme radicales, le second visant plus modestement à dresser

18. Nous ne disposons pas de données concernant la part du budget des universités provenant de la gestion des contrats de recherche.

un état des lieux du financement des universités à travers une analyse rétrospective des dix dernières années.

Encadré n° 2

EXPERTISE INTERNATIONALE ET EXPERTS NATIONAUX

« L'internationalisation [de l'enseignement supérieur roumain] a pris la forme d'un mouvement à double sens. L'expertise de la Banque mondiale [BM] y a joué un rôle majeur. La Banque a financé des expertises en Roumanie, mais a été aussi financée [par la Roumanie] pour ses expertises. Difficile de dire qui a le plus gagné dans cette histoire... La BM a financé des projets sur le développement de l'enseignement primaire et secondaire en Roumanie, la construction d'écoles, etc., mais par la suite l'État roumain a acheté ses services pour les mettre en œuvre. Cela, disons, c'est au « niveau macro » : au niveau national, à chaque fois que le ministère est pressé et doit prendre une décision, la BM est vue comme l'institution qui détient le *know how* en matière d'éducation. On fait appel à elle, on organise une équipe d'experts, on rédige un rapport, rendu public ou non, et par la suite, selon la durée de vie du ministre ou du gouvernement, on commence à mettre en œuvre les mesures préconisées par la BM. La mise en œuvre se fait avec le personnel du ministère ou de toute façon avec des experts roumains... Il serait même impossible que cela se passe autrement à cause des changements politiques fréquents. Dans l'enseignement supérieur, après 2006, on s'est servi de l'expertise de la BM pour la façade, mais derrière ont travaillé en fait des experts roumains, car, avec les nouvelles promotions, on disposait déjà des personnes compétentes pour le faire [*sourire, car il en fait partie*]. Le projet 'Academis' d'ARACIS, de 2008 à 2011, est un très bon exemple de ce mode de fonctionnement. ARACIS a eu dans ce projet un partenaire, l'EUA (European University Association) qui devait formellement livrer un certain nombre de produits, d'études, d'analyses, livrer un *feed-back* à certaines mesures, faire des propositions de réformes politiques... En réalité, l'EUA n'a été partenaire que sur le papier, n'a jamais participé à la mise en œuvre du projet, mais certains de ses produits ont été acceptés. Bref, c'est comme ça au « niveau macro ». Au niveau des politiques sectorielles au jour le jour, l'expertise internationale a été réalisée par des spécialistes roumains, formés en Roumanie, des experts qui se sont documentés à l'étranger et ont adapté aux conditions locales ce qu'ils ont appris. C'est finalement aussi une question de légitimité : il est difficile en Roumanie de prétendre vouloir

réformer le système de sa propre initiative, sans disposer de l'appui d'une autorité internationale – ça s'est toujours passé ainsi en Roumanie. Si on vient de la part de la BM, on réussit à se faire écouter. C'est une question historique en Roumanie, notre besoin de trouver une caution extérieure pour nous confirmer que ce que nous faisons nous-mêmes, nous savons bien le faire. Prenons l'exemple de la loi de l'Éducation nationale, je trouve son nom assez drôle, elle s'appelle « nationale », mais ses principaux chapitres ont été formulés par de grands organismes internationaux. Les experts de l'*European University Association* participent en ce moment même à l'évaluation et à la hiérarchisation des universités roumaines (bien que personne ne croie plus aux résultats, mais le contrat a été signé et il faut le respecter), tandis que les Roumains n'y figurent qu'en tant que consultants. »

Entretien avec B., chercheur et expert dans l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur.

La publication en 2007 du Rapport « La Roumanie de l'éducation, la Roumanie de la recherche », proposé par une Commission d'analyse de l'éducation, constituée en 2006, sous le patronage du Président de la Roumanie (Traian Băsescu, en fonction encore aujourd'hui), faisait un constat extrêmement critique de l'état de l'éducation en Roumanie : « Le système d'enseignement n'est pas fiable¹⁹ par rapport à l'économie et à la société de l'avenir ». Examinant les « cinq indicateurs de Lisbonne » de « l'économie de la connaissance », il arrivait à la conclusion que « le système [d'enseignement] actuel n'est pas en mesure d'assurer à la Roumanie une position compétitive dans l'économie de la connaissance ». Inéquitable pour les enfants de milieu rural et pour les Roms en particulier, le système est menacé en même temps par le déclin démographique. Le Rapport constatait par

19. « *Nerelevant* » en roumain, une mauvaise traduction de l'anglais « *unreliable* ». On peut observer par ailleurs que les sources utilisées pour proposer des solutions aux problèmes de l'enseignement roumain étaient surtout des documents américains : *A test of leadership. Charting the future of US Higher Education*, US Department of Education, 2006 ; *America's Perfect Storm. Three forces changing our nation's future*, ETS Report, 2007 ; NCEE Report 2007; et, en second lieu, des documents de la Commission européenne : *Delivering on the modernization agenda for universities: education research and innovation* (May, 2006), *Mobilizing the brainpower of Europe: enabling higher education to make its full contribution to the Lisbon Strategy* (Nov. 2005) (*România educației*, 2007, p. 18).

ailleurs que dans l'enseignement supérieur et la recherche subsistent des « îlots d'excellence dans un océan de médiocrité » : aucune université roumaine ne figure parmi les 500 du classement de Shanghai et le nombre d'articles scientifiques par habitant est onze fois inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE et même deux fois par rapport à la Bulgarie. En conclusion, le Rapport demandait une restructuration radicale et urgente du système d'enseignement, pour éviter à la Roumanie un avenir de « colonie technologique, pays de gens pauvres et sans espoir » (*România educației*, 2007). Les problèmes structurels et de fonctionnement de l'enseignement n'étaient pas évoqués pour la première fois (le faible niveau des dépenses publiques pour l'enseignement, représentant moins de la moitié de la moyenne européenne de 6 % du PIB). Mais le rapport reprochait en premier à l'École son incapacité à attirer des fonds privés, « sa passivité » par rapport à ses « partenaires » potentiels, l'État, le secteur privé, les syndicats.

La tonalité du rapport est empruntée à des documents similaires produits dans la perspective des réformes néolibérales, ses auteurs cherchent à transférer des responsabilités de l'État aux seuls acteurs du système d'enseignement. Sans cibler seulement l'enseignement supérieur, ce rapport renforce la dimension politique des réformes entreprises peu de temps avant sous le signe de Bologne. Le Rapport annuel publié en 2013 par un des organismes d'évaluation, le CNFIS, dresse, quant à lui, un bilan instructif des évolutions intervenues pendant les dix dernières années à partir d'un certain nombre d'indicateurs et fait des propositions pour améliorer la situation actuelle. L'examen critique des indicateurs et des données, en particulier pour estimer le nombre d'étudiants, d'enseignants ou la part du PIB consacrée au financement des universités, ne s'intéresse pas à la qualité des 17 « indicateurs de qualité », dont le plus important est le « niveau de performance dans la recherche scientifique ». Pourtant, ces indicateurs devaient hiérarchiser les universités, en conformité avec la loi de 2011, suivant leur niveau de performance : universités centrées sur l'éducation, universités pour l'éducation et la recherche (ou la création artistique), universités de recherche avancée et éducation. L'évaluation de 2012 est allée au-delà, identifiant 5 catégories (A, B, C, D, E) et creusant un écart sensible et plus important que prévu entre les universités (le budget de 22 universités publiques a augmenté en 2012 par rapport à 2011, tandis que celui de 27 autres diminuait). Avec le changement de gouvernement intervenu en 2012, des mesures de temporisation

des réformes ont été prises, mais les universités « mal classées », qui disposaient d'un support temporaire, ont été invitées à procéder à des réductions de personnel (*restructurări*) et à des diminutions de salaires (*reducerea costurilor prin statele de funcții*) (UEFISCDI-CNFIS, 2013, p. 27). On peut signaler également que ce document propose, pour améliorer le financement des universités publiques, un nouveau classement, par domaines d'études, dont l'objectif reste toujours « l'excellence ». Les domaines d'études supérieures sont hiérarchisés en 5 niveaux de priorités, au premier d'entre eux figurant surtout des formations d'ingénieurs, avec les sciences apparentées, mathématiques, physique, chimie, ainsi que la biologie, l'agronomie, la médecine vétérinaire. Les différentes spécialités de l'économie, le droit, l'enseignement artistique, la psychologie ou les sciences de l'éducation sont rétrogradés au rang des moins importantes. La réhabilitation spectaculaire des domaines techniques, surtout dans un paysage industriel sinistré, est d'autant plus surprenante si on se souvient de la hiérarchie des domaines de l'éducation universitaire jusqu'en 1989 (Figures 3 et 4). On peut se demander pourtant quelle sera la destination professionnelle de ces spécialistes formés dans « les technologies les plus avancées » si le marché interne ne répond pas à leurs attentes.

Au cours des entretiens, nos interlocuteurs affirment rechercher un certain détachement des liens politiques et des idéologies au nom de l'autonomie de l'institution académique. Ils dénoncent également le réformisme obsessionnel des hommes politiques, qui menace de déstabiliser tout le système. Cependant, les attaches politiques des experts réformateurs sont notoires et leurs positions ambivalentes peuvent devenir un atout en cas de changement d'alliances²⁰.

20. On peut prendre ici l'exemple récent d'une volte-face effectué par Andrei Marga, un des artisans des réformes à la fin des années 1990, ancien recteur de l'université Babeș-Bolyai de Cluj et ministre de l'Éducation, pendant un certain temps ministre des Affaires étrangères, puis président de l'Institut culturel roumain sous le gouvernement actuel. Il déplore le déclin des qualifications professionnelles en Roumanie et en Europe, ainsi que les « erreurs d'application de la Déclaration de Bologne » (1999). Ce déclin aurait servi à légitimer « un cadre bureaucratique pour écraser les initiatives », cf. Andrei Marga, « Declinul calificărilor », *Cotidianul*, 24.02.2013 (<http://www.cotidianul.ro/declinul-calificărilor-207171/>).

3. PERCEPTION DES RÉFORMES : RÉVOLTES ET DÉMORALISATION

Les résultats de notre sondage auprès des enseignants de deux grandes universités roumaines indiquent nettement l'impopularité des réformes. Une majorité des 121 répondants considère les effets du processus de Bologne comme totalement « négatifs » (52 % à l'université de Iași, 76 % à l'université de Cluj). Seule une minorité (13 % à Cluj, 28 % à Iași) estime que ces effets ont été « positifs » globalement, confirmant la polarisation des opinions sur cette problématique sensible et politisée (seulement 9 % estiment que les effets ont été aussi bien positifs que négatifs). Malgré le biais, non négligeable, de l'attraction des positions extrêmes dans la soumission en ligne de notre questionnaire, la liste des critiques exprimées est longue et les jugements sévères. Certains n'ont pas ménagé leurs mots au sujet de cette « réforme diabolique » qui a « détruit plusieurs promotions d'étudiants », faisant chuter la qualité de l'enseignement et semant la confusion dans l'administration à tous les niveaux. Au compte des dégâts majeurs causés par les réformes de Bologne est évoquée en priorité, outre la dévaluation de la licence, la disparition des doubles spécialisations, qui permettaient aux diplômés d'adapter leurs carrières selon les offres d'emploi.

Les répondants sont aussi partagés sur les responsabilités des réformateurs, hésitant parfois entre les « bonnes intentions » et les « mauvaises mises en œuvre ». Ils soulignent que la mobilité des enseignants et des étudiants ou la coopération européenne entre les universités font partie du palmarès de Bologne. De même, sans contester l'intérêt des crédits transférables, ils estiment qu'il ne s'agit que d'une possibilité très peu utilisée en réalité. En revanche, il n'y aurait pas eu, d'après eux, d'incidence positive sur les compétences des étudiants ou sur leurs chances de trouver un emploi.

En entretien, Z., professeur à l'Université de Bucarest, déclare avoir été « choqué » de voir la « manière irresponsable dont les réformes ont été introduites » dans les universités roumaines, à l'exception notable des facultés de médecine, d'architecture et des écoles polytechniques. Selon lui, ces universités sont devenues des organisations de masse, avec un corps enseignant et une activité de recherche réduits, ce qui a contribué à la chute de prestige du système d'enseignement supérieur dans son ensemble. Si le système se portait mal par le passé, déclare-

t-il, les réformes promues sous l'enseigne de Bologne lui ont porté le coup de grâce.

La limitation de la durée des études en licence à trois ans a été la plus critiquée : réduit à une suite d'introductions, le contenu des cours rend impossible la formation de représentations cohérentes sur les disciplines ou la profession choisie. De leur côté, les masters ne sont pas en mesure d'assurer les études approfondies espérées, à cause de la diversité des profils des étudiants inscrits, qui oblige les enseignants à repartir de zéro. Suivre des études de master permet cependant de dissimuler un diplôme de licence obtenu dans une université privée moins prestigieuse. Il y a ainsi un quasi consensus sur la baisse du niveau des études universitaires pendant les dix dernières années. Une bonne partie des étudiants travaille à plein temps et s'absente des cours sans subir de conséquences. Les étudiants ne réussissent pas à compenser les lacunes accumulées pendant leurs études secondaires. Dans ces conditions, les performances de certains étudiants roumains dans des universités étrangères seraient obtenues plutôt « malgré Bologne » que grâce à lui.

Ces jugements devraient pourtant être nuancés. Une organisation d'étudiants, ANOSR (Alliance nationale des organisations des étudiants de Roumanie)²¹, s'est approprié l'enseigne « Bologne » et s'est donné comme objectifs le suivi continu des réformes et l'évaluation des enseignants. Elle attribue un titre honorifique d'« enseignant Bologne » distinguant les « meilleurs » (359 prix attribués de 2007 à 2012)²². Cette association, composée probablement de futurs experts, a participé à la réalisation d'une enquête européenne par questionnaires, *Bologna with students eyes*²³, auprès de 34 établissements publics d'enseignement supérieur. Elle a avancé une série de propositions concernant notamment

21. Voir www.anosr.ro.

22. Pour le portrait idéalisé du « professeur Bologne » voir la page wikipédia de l'association (en roumain), http://ro.wikipedia.org/wiki/Alian%C8%9Ba_Na%C8%9Bional%C4%83_a_Organiza%C8%9Biilor_Student%C8%9Be%C8%99ti_din_Rom%C3%A2nia.

23. Voir Implementarea Procesului Bologna în Romania. Perspectiva studenților (La mise en œuvre du Processus Bologne en Roumanie. Le point de vue des étudiants), ANOSR, 2012, <http://www.anosr.ro/wp-content/uploads/2013/03/Studiu-ANOSR-Implementarea-procesului-Bologna-in-Romania-perspectiva-studentilor1.pdf> consulté le 11.06.2013. Voir aussi <http://www.esu-online.org/news/article/6068/Bologna-With-Student-Eyes-2012/>.

l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur, le développement des liens entre les universités et le marché du travail pour assurer l'employabilité des étudiants, la réorientation des curriculums en fonction de la demande du marché, la promotion de la « qualité » dans le mode de fonctionnement des universités, « l'enseignement centré sur l'étudiant », l'amélioration de la mobilité et la reconnaissance des diplômes roumains dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour sortir de cette polarisation radicale entre partisans et adversaires des réformes portant la marque de Bologne, la première condition serait de rendre plus transparent le processus lui-même, dont l'histoire est largement ignorée. Il est considéré comme une « invention occidentale », mise en œuvre pour répondre à des besoins du monde universitaire occidental, sans tenir compte de l'histoire et des besoins de « l'autre Europe » (entretien avec Z.). Des travaux peu connus car peu diffusés en Roumanie ont attiré cependant l'attention sur la grande variété des modes d'application et font état de déterminants nationaux forts dans la mise en place des réformes (Musselin, 2008). C'est de toute évidence aussi le cas du mode d'application de ces réformes en Roumanie. Nos entretiens ont montré l'important contraste entre l'empressement des experts réformateurs à adhérer aux principes de Bologne et les grandes réserves d'un corps enseignant dénoncé comme « oligarchique ». Les expertises et les publications, destinées souvent à un public restreint, font l'économie des débats à l'intérieur de la communauté académique. Or les objectifs de démocratisation de l'enseignement supérieur, d'intégration européenne et de « qualité » dissimulent mal une censure de fait portant à la fois sur les critiques et les désaccords d'une partie du corps enseignant et sur les financements reçus par les experts réformateurs pour la mise en œuvre de leurs programmes²⁴.

D'autre part, la proclamation de l'autonomie des universités, selon la charte adoptée au début des années 1990, n'a pas modifié sur le fond l'administration centralisée des établissements par le ministère de l'Éducation. Le processus d'autonomisation a traversé des étapes

24. Une littérature critique abondante en France, mais pas seulement, sur les effets de la politique européenne néolibérale dans l'enseignement et la recherche, reste largement méconnue en Roumanie, car elle n'est ni citée, ni traduite. L'expression des critiques est marginale, car peu médiatisée. Le financement des projets de recherche est une boîte noire, comme le choix de leurs évaluateurs, étrangers ou nationaux.

contradictoires, avec l'élargissement des circuits de légitimation par l'introduction d'expertises étrangères en mesure de justifier les décisions administratives. La création de commissions et de partenariats, d'agences et de corps d'experts a permis l'importation d'une technologie managériale (inspirée pour l'essentiel du New Public Management), qui suppose l'usage fréquent de termes anglais (*learning outcomes, long life learning, etc.*) devenus des slogans d'une nouvelle langue de bois. Les remèdes d'inspiration néolibérale, qui prétendent traiter les problèmes des institutions marquées par un passé autoritaire, ont produit un désarroi profond et aggravé dans un contexte de crise.

4. LES MARCHÉS EXTERNES ET SECONDAIRES DE L'UNIVERSITÉ

La libéralisation des études, leur internationalisation et les liens ainsi établis avec le marché extérieur, mais aussi avec un marché intérieur émergent étaient apparus dans un premier temps comme convergents avec le processus plus large de démocratisation. La fonction de l'université en tant que mécanisme de mobilité socioprofessionnelle, face à des mécanismes concurrents, économiques ou politiques, n'était pas contestée. Elle a pu jouer ainsi un rôle régulateur dans la recherche d'un équilibre difficile entre les anciennes et les nouvelles élites pendant la période de transition-restauration. L'élection, en 1996, d'Emil Constantinescu à la fonction de Président de la Roumanie, à la tête d'une « alliance civique » de partis de la droite libérale a marqué de manière symbolique le changement de position de l'université dans l'espace public. La victoire de ce professeur de géologie et recteur de l'Université de Bucarest, à l'époque président du Conseil national des recteurs (organisme consultatif) des universités roumaines, était censée confirmer le succès de la transition politique et contribuer à accélérer le processus d'adhésion à l'Europe, y compris par l'adoption des réformes de l'éducation. Cependant, la fin des années 1990 a représenté aussi une période de luttes intenses autour de la présence des intellectuels dans la politique, avec la conversion de certains universitaires en « experts » (Gheorghiu, 2006 ; Mihăilescu & Rostaş, 2007).

La montée rapide en grade des membres du corps enseignant après 1989 avait ouvert les portes de l'université à de nouveaux recrutements, sans modification majeure de l'ordre professionnel et hiérarchique. L'apparition d'un secteur privé de l'enseignement supérieur et l'accé-

lération de la circulation internationale des enseignants et des étudiants ont eu pour effets immédiats de renforcer les statuts et d'augmenter les revenus des détenteurs des positions dominantes. Pour cette raison, dans la littérature des experts en changement, cette première phase « réactive », du début des années 1990, est évoquée plutôt en termes de « désidéologisation », de « réparation » par rapport à la situation antérieure au changement de régime politique (Vlăsceanu *et al.*, 2002). La question des ruptures de carrière, des bifurcations et des reconversions n'est pas posée. L'éviction des cadres universitaires les plus compromis politiquement et les épurations qui ont précédé les mesures de démocratisation sont en général passées sous silence²⁵. Ce qui n'encourage pas des analyses pourtant nécessaires des mécanismes de conversion politique et de reconversion professionnelle mis en œuvre pendant cette période. Cependant, il est vrai que, de manière générale, ces épurations ont été relativement « douces » en comparaison avec ce qui a pu se passer ailleurs, dans l'ex-RDA en particulier²⁶. Le remplacement de certains cadres politiquement compromis²⁷ et l'abandon de l'enseignement idéologique obligatoire auparavant dans tous les domaines d'études et à tous les niveaux allaient être suivis de mesures visant la moralisation de la vie universitaire : publication de déclaration de patrimoine per-

25. Il faut retourner à des publications de la fin des années 1990 (Neculau, 1997 ; Stănciulescu, 1999) ou à des reconstitutions rétrospectives (Mihăilescu & Rostaș, 2007) pour retrouver certaines questions posées au début du processus de changement.

26. On doit à Elisabeta Stănciulescu un des rares exemples d'étude sur les anciens apparatchiks de l'université roumaine (STĂNCIULESCU, 2002, pp. 93-147). Pour ce qui concerne la comparaison entre la Roumanie et la RDA, voir Gheorghiu (1998 [2007]) et Mihăilescu, Rostaș (2007). Ioan Mihăilescu, ancien recteur de l'université de Bucarest (décédé en 2007), considérait que les carrières académiques des anciens « idéologues » du Parti communiste roumain, enseignants à l'université, n'avaient été en rien affectées après 1989, malgré quelques mutations (et un suicide...) et leurs récriminations ultérieures infondées (MIHĂILESCU & ROSTAȘ, 2007, p. 30 *sqq.* Voir également l'article de Hechler et Pasternack dans ce numéro..

27. Des enseignants ont été contestés par les étudiants, compromis à cause de leur proximité avec le régime Ceaușescu, mais il est difficile de parler d'une véritable épuration dans les universités roumaines après 1989. À noter qu'un phénomène comparable avait eu lieu au même moment dans de nombreuses entreprises et institutions publiques du pays, de nombreux cadres dirigeants étant chassés, et ce à plusieurs niveaux. Cela a favorisé paradoxalement la reconversion d'une partie d'entre eux dans le secteur privé qui s'est constitué par la suite, y compris dans des universités privées ou d'État nouvellement créées.

sonnelle des dirigeants (accessibles en ligne), découragement formel du népotisme, déclarations de fidélité à l'égard de l'université d'attache. Sous le signe de l'académisme et du moralisme, ces premières transformations du champ universitaire roumain après 1989 visaient d'abord la restauration de l'université « classique ». Les études humanistes, renforcées par l'introduction à l'université des facultés de théologie, d'une part, les sciences sociales en expansion, d'autre part, allaient devancer les études techniques, d'ingénieurs, qui avaient été les premières filières du pays en effectifs.

Plus tard, les transformations intervenues sur le marché du travail, dans une conjoncture marquée par la désindustrialisation et le développement d'un secteur tertiaire, ainsi que par l'accélération d'une émigration saisonnière, ont contraint l'université à s'orienter vers des formations professionnelles plus flexibles, plus particulièrement dans l'administration (droit, économie des affaires) et dans les sciences sociales, aptes à s'adapter à une diversité de carrières, même parmi les moins qualifiées (Mihăilescu & Rostaş, 2007 ; Lambru, 2013). Prisonnière des nouvelles contraintes de l'idéologie néolibérale, l'université a dû se positionner aussi comme institution de régulation du marché du travail : elle assure une prolongation de l'âge d'entrée sur le marché du travail, concentre une main d'œuvre qualifiée sur le marché intérieur, oriente une partie des flux migratoires à travers des stages à l'étranger et permet une flexibilisation de l'emploi précaire ou gratuit par l'entremise du volontariat. Cela peut aussi expliquer la bifurcation de certains économistes, sociologues ou psychologues vers des carrières de gestionnaires dans l'espace académique. Si la théologie a fait son entrée au moment de la « désidéologisation », les professions libérales ont encore mieux réussi, comme l'indique la présence de leurs représentants à des postes de décision. Enfin, dans l'espace des institutions, la position charnière d'une institution universitaire bâtarde comme la SNSPA (École nationale des sciences politiques et de l'administration), sorte d'ENA ou d'IEP version roumaine, qui avait émergé sur les ruines de l'ancienne Académie des sciences sociales et politiques du parti communiste, et qui concentre aujourd'hui un nombre significatif d'experts et d'évaluateurs dans plusieurs domaines, prend tout son sens dans le cadre de ces transformations successives.

Pour essayer de comprendre les contradictions dans lesquelles semble s'enfermer l'université-entreprise, l'analyse proposée par Christine Musselin (2008) des « marchés du travail universitaire » pourrait apporter quelques éléments de compréhension aussi dans le cas roumain. Citant les travaux de Peter Doeringer et Michael Piore, elle distingue le marché primaire, celui des emplois permanents, du marché secondaire, des emplois temporaires, tandis que les marchés internes sont ceux où les décisions concernant la main d'œuvre sont prises par des règles administratives, qui dépendent sur les marchés extérieurs directement des évolutions des variables économiques (Musselin, 2008, pp. 87-88). Les réformes les plus récentes ont fait accroître la part des marchés secondaires et des marchés externes dans l'espace des activités universitaires. Leur progression rapide a creusé des écarts considérables non seulement entre établissements, mais aussi, à l'intérieur des universités elles-mêmes, entre les facultés et départements « rentables » et les autres, en déficit (plus particulièrement en sciences et lettres, domaines les plus anciens des universités « classiques »), ainsi qu'entre leurs enseignants.

EN GUISE DE CONCLUSION

Revenons pour un instant à Iași, où la plus ancienne université du pays traverse une crise déterminée à la fois par des problèmes d'ordre structurel propres à l'ensemble du système d'enseignement supérieur roumain (baisse démographique et diminution de la part des droits d'inscription dans son budget), que par des problèmes spécifiques (endettement pour se maintenir dans la compétition de l'excellence et dépenses somptuaires pour augmenter son capital symbolique). Les solutions envisagées sont de l'ordre de l'internationalisation des études – faire venir un nombre croissant d'étudiants étrangers –, mais aussi de celui des mesures d'austérité (réductions des filières et du nombre de masters). Un sentiment d'incertitude et de mécontentement s'est installé parmi les membres du corps enseignant, et les critiques formulées à l'intérieur ont été amplifiées par la presse. La situation de cette université n'est pourtant pas singulière et la crise n'est pas seulement économique. Elle touche de plus en plus les mécanismes de reproduction des élites et appelle à des changements d'un autre ordre.

De l'autre côté des Carpates, à l'Université Babeş-Bolyai de Cluj, c'est l'attribution du titre de docteur *honoris causa* à Günter Verheugen, ancien Commissaire européen pour l'élargissement de l'UE, en signe de remerciement pour sa contribution à l'admission de la Roumanie, qui a déclenché un mouvement étudiant de protestation. La présence aux festivités du Premier ministre roumain, mal lavé des accusations de plagiat dans sa thèse de doctorat, avait apporté une justification supplémentaire aux protestations. Les étudiants ont revendiqué la création d'un espace libre de débats où ils espéraient être affranchis du statut de plus en plus apparent de « clients », et une éducation qui ne soit pas assimilée à une « marchandise ». Si les négociations ont abouti au dépassement des tensions initiales, le mouvement s'est essoufflé en l'absence d'une mobilisation plus large. L'occupation (*sit-in*) d'un amphithéâtre du 26 mars au 9 avril 2013 de cette année par un groupe d'étudiants protestataires a fait apparaître des revendications de plusieurs ordres et a confirmé la position qui revient à la plus grande ville de Transylvanie, second centre universitaire du pays, à l'avant-garde des mouvements civiques. La dégradation des conditions de vie, les politiques d'austérité, l'exclusion du marché du travail après des études prolongées sont des facteurs qui ont favorisé la mobilisation, tandis qu'une vie culturelle intense a contribué à l'éclosion de groupes intellectuels critiques tant des idéologies dominantes, néolibérales ou néoconservatrices, que de l'imposture de la « gauche » établie.

Ces deux exemples contrastés invitent à réfléchir sur le rôle qui revient aux mouvements sociaux dans l'équilibrage des logiques concurrentes. Celles-ci s'affrontent dans l'espace universitaire roumain où l'autonomie et l'autorégulation professionnelles ont été mises à mal par la logique de la marchandisation de l'éducation et les rationalisations bureaucratiques.

ANNEXES

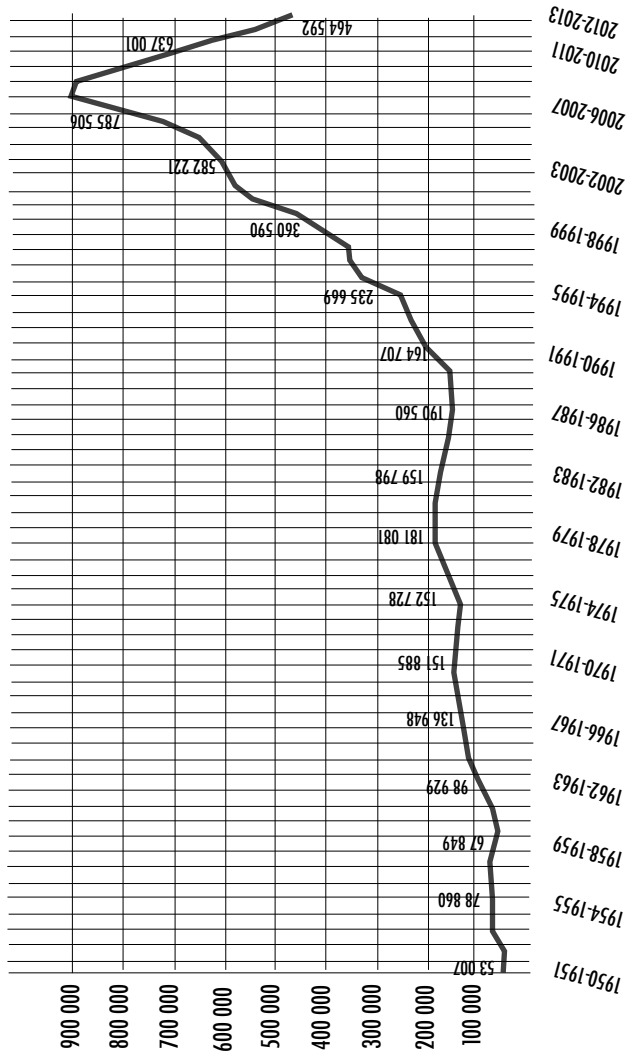
Notes sur les figures

Le nombre total d'étudiants a été multiplié par 8 entre 1990 et 2008, année du début de la crise à la fois démographique et financière du système académique roumain. Les deux premières figures permettent d'observer le rythme plus rapide de la décroissance après 2008, lorsque le nombre d'étudiants diminue de moitié en cinq ans. Cela met sous pression un système habitué à fonctionner dans une logique de développement et de diversification continue. La troisième figure fait apparaître le déclin du nombre d'enseignants du supérieur pendant les dernières années du régime Ceaușescu (après 1982) et le rattrapage de ces effectifs pendant l'intervalle 1990-1991. C'est la période des politiques de restauration, qui rétablissent certaines facultés et sections fermées auparavant. De 1992 à 2009, les effectifs du corps enseignant augmentent progressivement, pour doubler à la fin, pendant que les spécialisations se diversifient et les effectifs d'étudiants augmentent aussi à un rythme plus élevé. Après 2009, les effectifs du corps enseignant diminuent également, suite à l'arrêt de nouveaux recrutements et aux départs contraints à la retraite après 2011.

La figure 6 expose la dynamique des principaux domaines d'études après 1989 : dans un premier temps, les universités tendent à restaurer des spécialisations marginalisées de 1971 à 1989, puis, après 1995, à s'adapter à un marché des biens éducationnels ouvert et en mouvement. Ainsi, l'enseignement technique (études d'ingénieurs), dominant dans l'enseignement supérieur roumain des années 1970-1980, s'effondre après 1989, pour se stabiliser lentement par la suite, tandis que les sciences sociales et humaines, suivies par les études de droit et d'économie, montent au premier plan des choix d'études universitaires.

Les figures 7 et 8 indiquent la participation des universités privées au système universitaire national. Les données les concernant ont été enregistrées pour la première fois pour l'année universitaire 1995-1996. C'est la période du passage à l'étape « mercantile » des politiques éducatives.

FIGURE N° 1
 Nombre total d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur,
 1950-2013



Source : Toutes les données sont tirées de l'INS, Annuaire statistique de la Roumanie 1957-2013, séries annuelles reconstruites.

FIGURE N° 2
 Effectifs annuels totaux des enseignants du supérieur,
 1938 et 2012
 (effectifs annuels totaux)

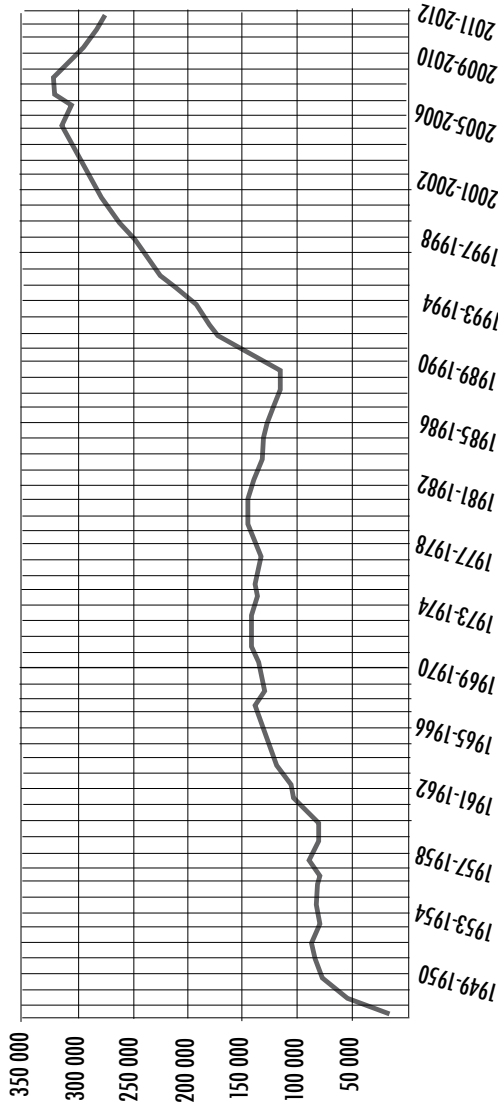


FIGURE N° 3
 Dynamique des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur,
 par groupes de spécialités (1950-2012)

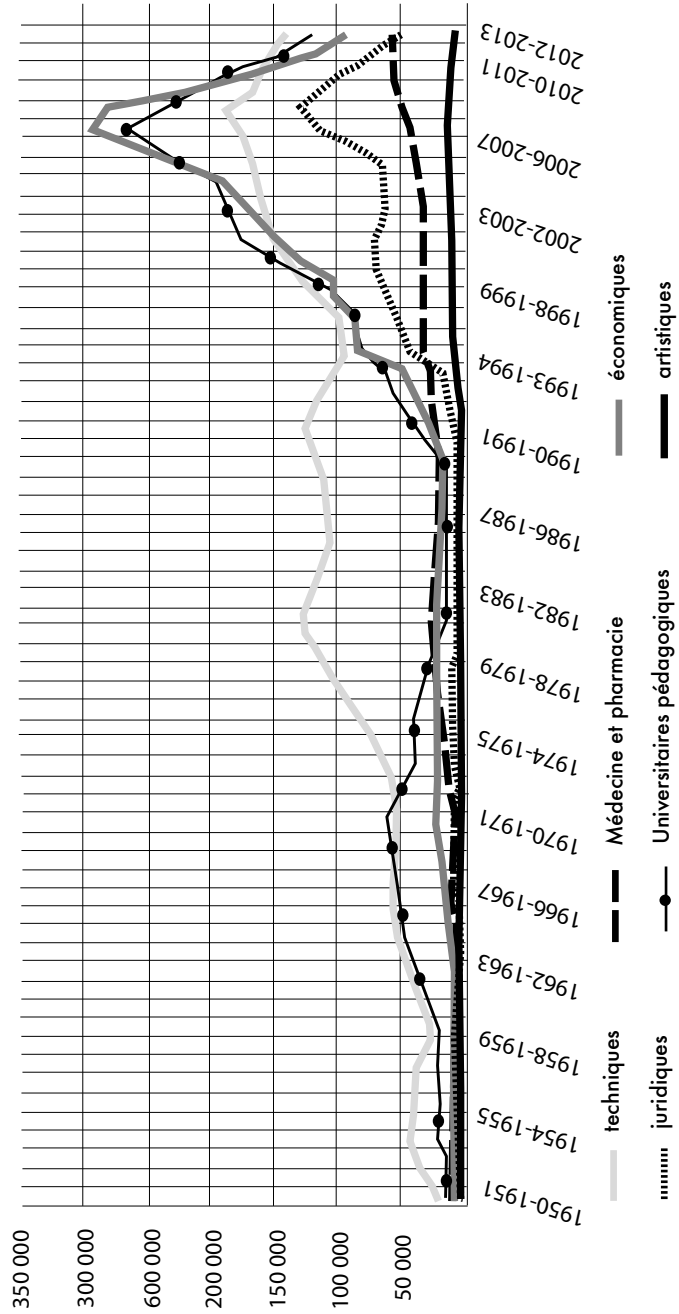


FIGURE N° 4
 Structure de la population étudiante de 1950 à 2012,
 par grands groupes de disciplines scientifiques enseignées
 (pourcentages de la population totale, séries annuelles reconstruites)

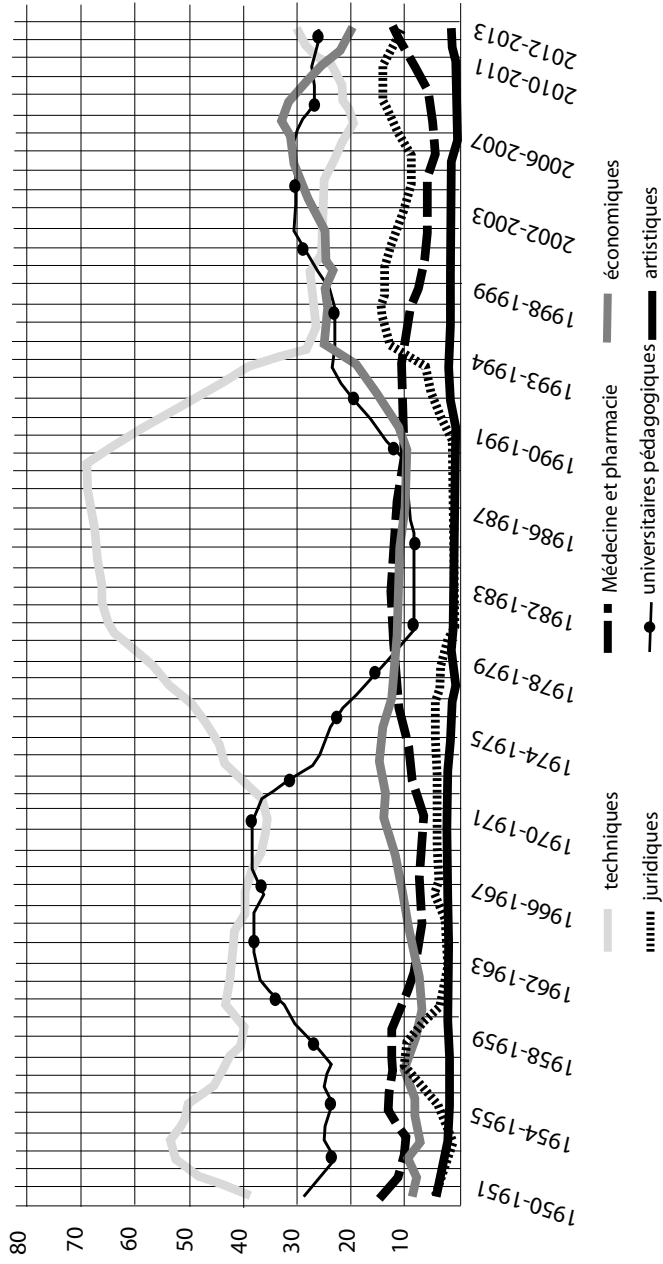


FIGURE N° 5.
Part des étudiants et des diplômés des universités privées dans le nombre total d'étudiants (1992-2012)

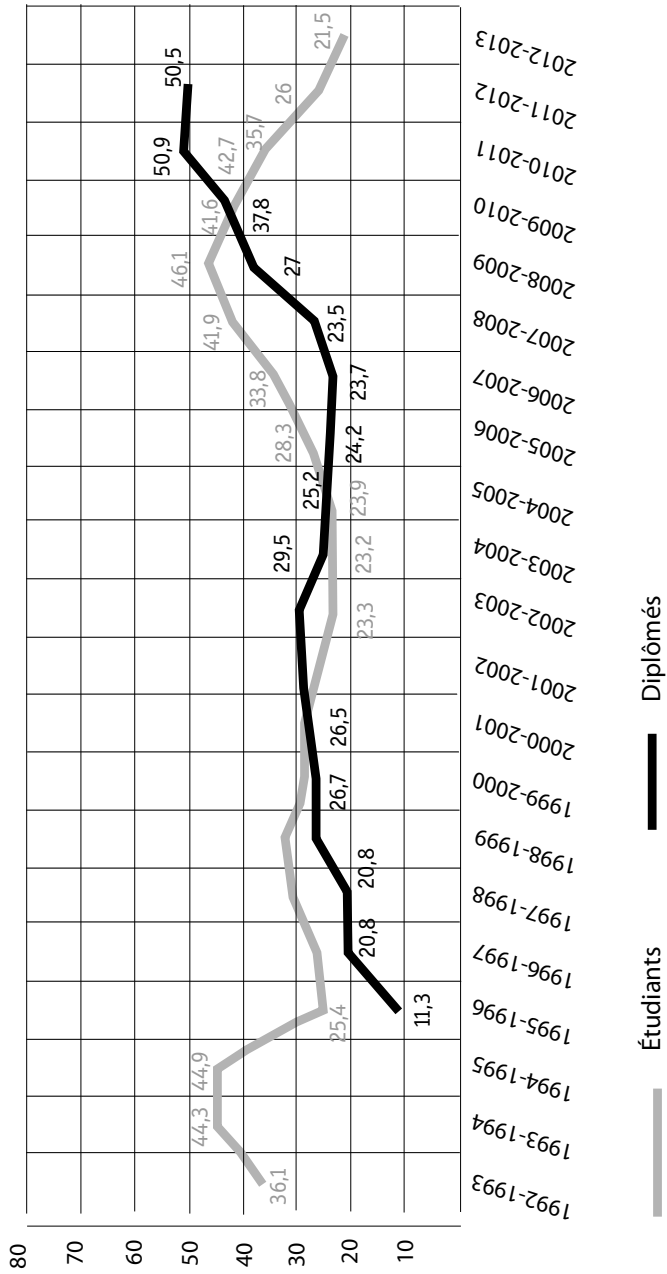
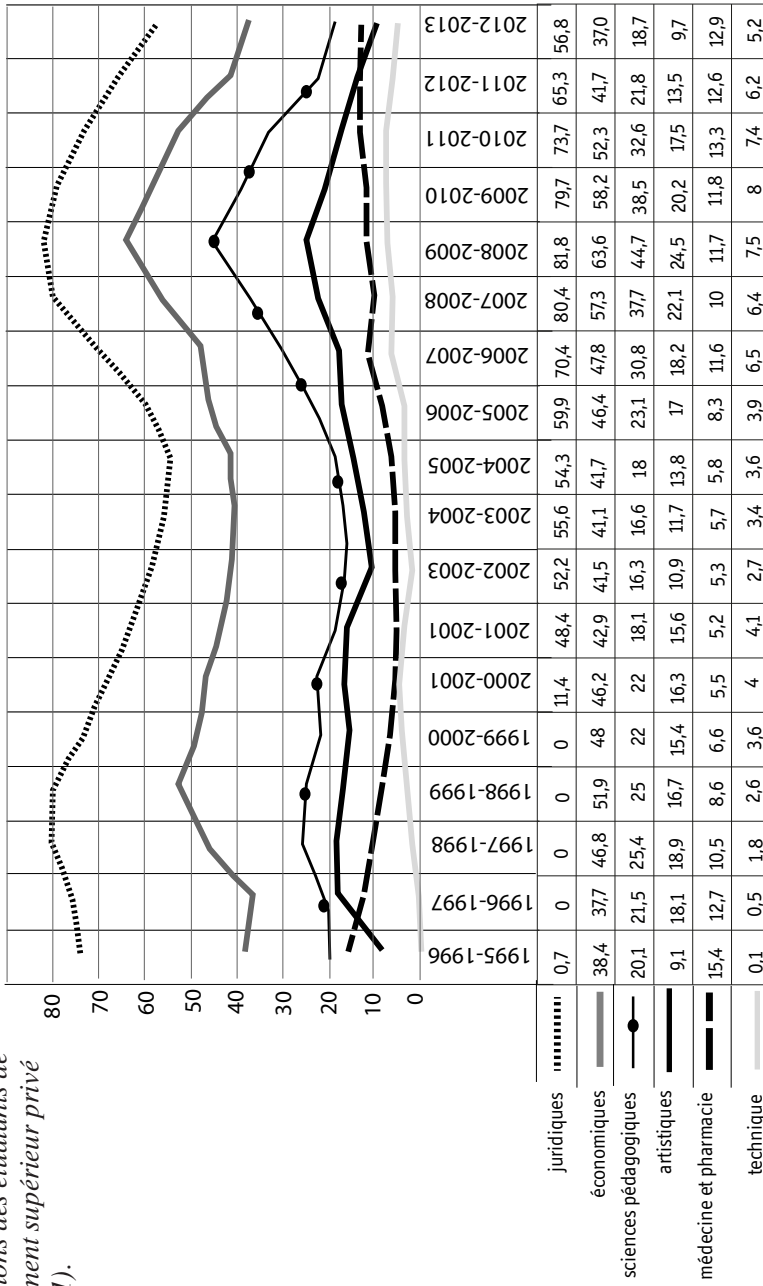
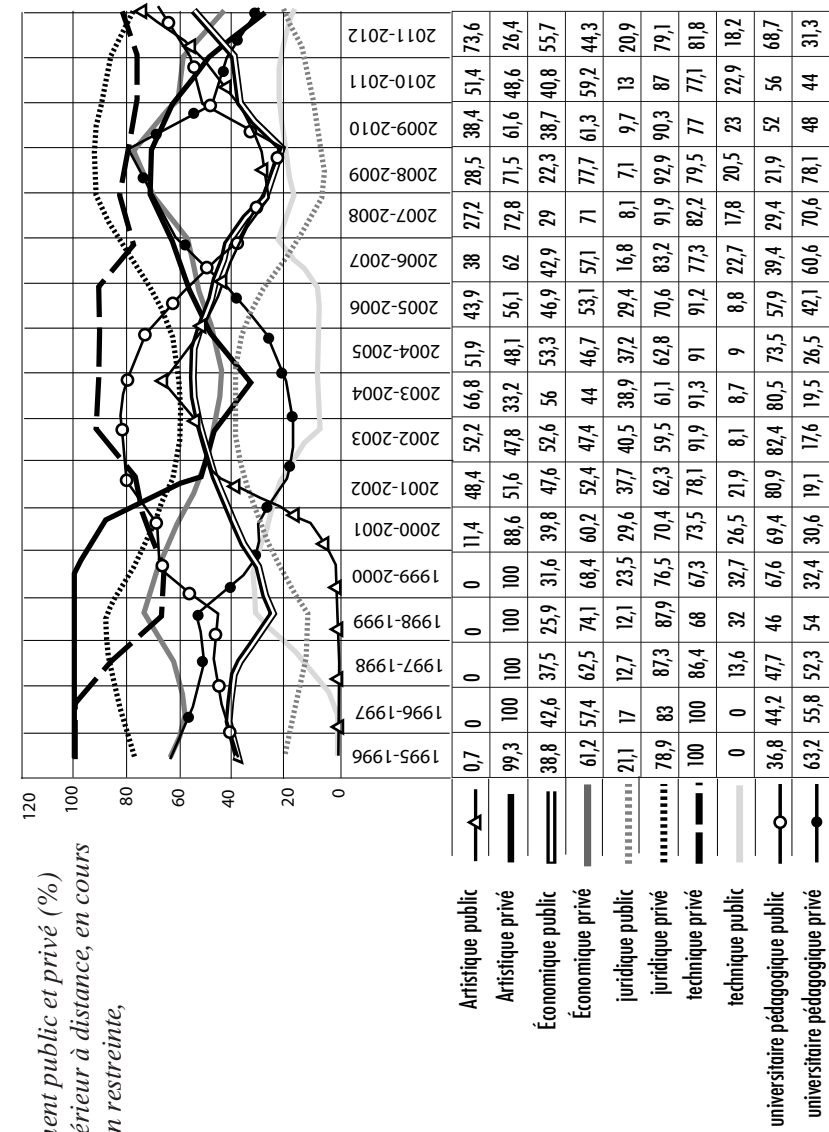


FIGURE N° 6
*Spécialisations des étudiants de
 l'enseignement supérieur privé
 (1995-2011).*





BIBLIOGRAPHIE

- CAZACU Honorina (1991), « Inegalitatea șanselor de acces la învățământ în România » (L'inégalité des chances d'accès à l'enseignement en Roumanie), *Sociologie Românească*, II, 3-4, pp. 211-224.
- CAZAN Marius & PAȘCA Vlad (2013), « Lupta de clasă la porțile facultăților. Politici de promovare socială prin învățământul superior în epoca Gheorghiu-Dej (1948-1965) » (La lutte de classe aux portes des facultés. Politiques de promotion sociale par l'enseignement supérieur à l'époque de Gheorghiu-Dej [1948-1965]), in NASTASA-KOVACS Lucian (coord.), *Politici culturale și promovare socială în România secolului XX* (Politiques culturelles et promotion sociale dans la Roumanie du XXe siècle), Cluj-Napoca, Editura Mega, pp. 251-280.
- CIOFLANCA Adrian (2009), « Dosarul de cadre al lui Aurelian Bondrea » (Le dossier administratif d'Aurelian Bondrea), *Revista 22* ; <http://www.revista22.ro/dosarul-de-cadre-al-lui-aurelian-bondrea-6435.html> [11.08.2009].
- COMAN Mihai (2003), « Relations publiques, publicité, et même un peu de propagande : les institutions roumaines privées d'enseignement supérieur et leurs campagnes de communication », *L'Enseignement Supérieur en Europe*, vol. XXVIII, n° 4, Bucarest : UNESCO-CEPES, pp. 409-420.
- DOBBINS, Michael, KNILL, Christoph (2010), « Les politiques d'enseignement supérieur en Europe Centrale et de l'Est. Convergence vers un modèle commun ? », *Studia Politica, Romanian Political Science Review*, X, 1, pp. 29-52.
- FREIDSON Eliot (2001), *Professionalism, the Third Logic: On the Practice of Knowledge*. Chicago : University of Chicago Press.
- GHEORGHIU Mihai Dinu (1998) (2007), *Les métamorphoses de l'agit-prop. Les institutions de contrôle des intellectuels par les partis communistes et leurs transformations après 1989 : le cas des écoles de parti*, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 1998 (traduction partielle in *Intellectualii în câmpul puterii. Morfologii și traiectorii sociale* (Les intellectuels dans le champ du pouvoir. Morphologies et trajectoires sociales), Iași: Polirom, 2007).
- GHEORGHIU Mihai Dinu (2004), « Les "centres d'excellence" en sciences humaines et sociales et leur insertion dans les communautés scienti-

- fiques émergentes en Europe de l'Est », in Catherine Durandin (dir.), avec la collaboration de Magda Carneci, *Perspectives roumaines. Du postcommunisme à l'intégration européenne*, Paris : L'Harmattan, pp. 139-162.
- GHEORGHIU Mihai Dinu (2011), « Les avatars de l'excellence. La mobilité des élites universitaires roumaines à l'épreuve de la construction européenne », in Michèle Leclerc Olive, *et al.* (dir.), *Les mondes universitaires face aux logiques du marché*, Paris : Karthala, pp. 121-134.
- GUILHOT Nicolas (2004), « Une vocation philanthropique. George Soros, les sciences sociales et la régulation du marché mondial », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004, 1-2 (n° 151-152), pp. 36-48.
- HUFNER Klaus (éd.), (1995), *Higher Education Reform Processes in Central and Eastern Europe*, Frankfurt am Main : Peter Lang.
- KWIEK Marek (2007), « Emergent European Educational Policies under Scrutiny. The Bologna process from a Central European Perspective », in Voldemar Tomusk (ed.), *Creating the European Area of Higher Education: Voices from the Periphery*, Dordrecht : Springer, pp. 87-115.
- LAMBRU, Mihaela (ed.) (2012), *Sociolog pe piața muncii* (Sur le marché du travail en tant que sociologue), Iași : Institutul European.
- MALIȚA Mircea (2003), « Vers l'Espace européen de l'enseignement supérieur : l'inclusion des pays frontaliers de la région de la mer Noire », *L'Enseignement Supérieur en Europe*, vol. XXVIII, n° 3, Bucarest : UNESCO-CEPES, pp. 273-294.
- MARGA Andrei (2003), *University Reform Today*, Cluj : Cluj University Press.
- MICLEA Mircea (2003), « La réforme institutionnelle et le Processus de Bologne : l'expérience de neuf universités, de l'Europe du Sud-Est », *L'enseignement supérieur en Europe*, vol. XXVIII, n° 2, pp. 259-272.
- MICLEA Mircea (2006), « Des approches institutionnelles de l'entrepreneuriat: quelques réflexions sur l'exemple de l'Université 'Babeș-Bolyai' de Cluj-Napoca », *L'enseignement supérieur en Europe*, vol. XXXI, n° 2, Bucarest : UNESCO-CEPES (Centre européen pour l'enseignement supérieur), pp. 105-116.
- MIHĂILESCU Ioan (2003), *Universitățile în schimbare* (Les universités dans le changement), Bucarest : Ars Docendi (version disponible en anglais, *Transition and Reforms in Romania*, même éditeur).

- MIHĂILESCU Ioan & ROSTĂȘ Zoltán (2007), *Dialog neterminat* (Dialogue inachevé), Bucarest : Curtea Veche.
- MIROIU Adrian (coord.) (2007), *Politici de asigurare a calității în învățământul superior din România* (Politiques destinées à assurer la qualité de l'enseignement supérieur en Roumanie), Bucarest : Centrul Educația 2000+.
- MITREA Geta (2013), *Fondurile structurale în Consorțiul Universitaria* (Les Fonds structurels dans le Consortium Universitaria), Iași: UAIC, Observatorul social.
- MUSSELIN Christine (2008), *Les universitaires*, Paris : La Découverte (Repères).
- NECULAU Adrian (éd.) (1997), *Câmpul universitar și actorii săi* (Le champ universitaire et ses acteurs), Iași : Polirom.
- NECULAU Adrian (2011), « Efectul Bologna » (L'effet Bologne), in *Psihologia servituții voluntare* (La psychologie de la servitude volontaire), Iași : Polirom, pp. 36-39.
- NETEDU Adrian (2011), « The Young Graduates and the Labor Market in Romania. Some Results of the Sociological Research », *Analele Universității "Al.I.Cuza", seria Sociologie-Asistență Socială*, Iași : Ed. Universității „Al. I. Cuza”, Vol. 4, n° 2, pp. 114-122.
- PĂUNESCU Mihai, MIROIU Adrian & VLĂSCLEANU Lazăr, (eds.) (2011), *Calitatea învățământului superior din România* (La qualité de l'enseignement supérieur en Roumanie), Iași : Polirom.
- România educației, România cercetării. Raportul Comisiei Prezidențiale pentru analiza și elaborarea politicilor din domeniile educației și cercetării* (La Roumanie de l'éducation, la Roumanie de la recherche. Rapport de la Commission présidentielle pour l'analyse et l'élaboration des politiques dans les domaines de l'éducation et de la recherche) (2007), Bucarest.
- SHATTOCK Michael (ed.) (2009), *Entrepreneurialism in Universities and the Knowledge Economy. Diversification and organizational change in European Higher Education*, Buckingham: SRHE & Open University Press.
- STĂNCIULESCU Elisabeta (2002), *Despre tranziție și universitate* (Sur la transition et l'université), Iași : Polirom

- STĂNCIULESCU Elisabeta (2000), « Gérer la contradiction et l'équivoque au jour le jour. Étude sur les dynamiques identitaires au sein de l'ancienne nomenklatura communiste universitaire », *XVIe Congrès de l'AISLF*, Québec, 3-7 Juillet.
- UDRESCU Claudia Maria (2011), *Universitatea din București: modele și traiectorii postcomuniste* (L'Université de Bucarest : modèles et trajectoires postcommunistes), Bucarest : Editura Universității din București.
- UEFISCDI-CNFIS (2013), *Raportul public anual – 2012. Starea finanțării învățământului superior și măsurile de optimizare ce se impun* (Rapport public annuel 2012. L'état du financement de l'enseignement supérieur et les mesures d'optimisation qui s'imposent), aprilie 2013, Document pentru informare publică (Document d'information publique), 75 p.
- UNESCO-CEPES, Centre européen pour l'enseignement supérieur (2003), *La dimension externe du Processus de Bologne : l'enseignement supérieur en Europe du Sud-Est et l'Espace européen de l'enseignement supérieur dans le contexte de la mondialisation*, in *L'enseignement supérieur en Europe*, vol. XXVIII, n° 3.
- VLĂSCEANU Lazăr & VOICU Bogdan (2006), « Implementation of the Bologna Objectives in a Sample of European Private Higher Education Institutions: Outcomes of a Survey », *Higher Education In Europe*, Vol. XXXI, n°1, pp.25-52.
- VLĂSCEANU Lazăr & HĂNCEAN Marian Gabriel (2010), « Using Benchmarking Methods in Higher Education Quality System Assessment », in Costache RUSU (éd.), *Quality Management in Higher Education. Proceedings of the 6th International Seminar on Quality Management in Higher Education*, Cluj-Napoca: UT Press, pp.315-318.
- VLĂSCEANU Lazăr (Coord.), MĂRGINEAN Ioan, MIROIU Adrian, NECULAU Adrian & POTOLEA Dan (2002), *Școala la răscruce : schimbare și continuitate în curriculumul învățământului obligatoriu* (L'école devant le choix entre continuité et changement dans le curriculum de l'enseignement obligatoire), vol. 1-2, Iași : Polirom.

